

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)**  
Le mercredi 10 septembre 2025, à 18h30  
Salon du personnel, École de la Petite-Ourse

**Procès-verbal**

**1. Début de la rencontre (Fiche #3)**

Ouverture de la séance à 18h32

**1.1. Accueil et mot de bienvenue**

La directrice accueille les membres du conseil d'établissement.

**1.2. Questions du public**

Aucune question.

**1.3. Prise des présences et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

Présences :

Membres	
Danyelle Perrier-Levesque	parent
Cindy Perrier	parent
Émilie Godbout	parent
Julie Charland	enseignante
Arielle Lamarche	enseignante
Justine Noël	enseignante
Marie-Ève Lacroix	Enseignante orthopédagogue
Stephane Rakotomahazo	Technicienne en service de garde
Annie Courbron	directrice

Absence :

Awa Khady Diallo	parent
Karine te Riele	parent

**1.4. Adoption de l'ordre du jour de la présente rencontre**

Sur proposition de Justine Noël, appuyé par Arielle Lamarche, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

**CE24-25-57**

**1.5 Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2025**

Sur proposition de Danyelle Perrier-Lévesque, appuyé par Stephane Rakotomahazo, il est résolu d'adopter le procès-verbal.

**CE24-25-58**

## 2. Décisions du CÉ (Fiche #4, Pouvoirs d'un CÉ)

### 2.1 Adoption du budget annuel de l'établissement (Art. 95, 96.24, 110.4, 110.13)

Mme Courbron présente le sommaire du budget de l'établissement en lien avec la préparation budgétaire 2025-2026 ainsi que les allocations de la CSSPO et les mesures ministérielles.

Mme Perrier questionne l'écart important entre le budget 2024-2025 et la prévision budgétaire 2025-2026 concernant le service de garde en milieu scolaire.

À la suite de vérifications, Mme Courbron précise que les revenus issus de la facturation de base ont été centralisés et redistribués de façon plus équitable entre les établissements. Ainsi, les revenus provenant de la facturation ont été intégrés et bonifiés dans l'allocation de base, ce qui explique l'écart constaté.

Sur proposition de Danyelle Perrier-Lévesque, appuyé par Cindy Perrier, il est résolu d'adopter le budget annuel de l'établissement pour 2025-2026.

**CE24-25-59**

## 3. Information, discussion et suivis des comités

### 3.1. Correspondances

Sans objet, aucune correspondance.

### 3.2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 17 juin 2025

En lien avec la proposition formulée par Madame Danyelle Perrier-Lévesque, de la présentation du plan de lutte 2024-2025, Madame Annie Courbron mentionne avoir reçu du policier éducateur quatre capsules d'information portant sur les dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux. Ces capsules seront diffusées dans le Bulletin de la Petite-Ourse du mois d'octobre 2025.

### 3.4. Mise à jour de l'établissement

#### 3.4.1 Direction

La direction souligne une rentrée scolaire énergique et dynamique, marquée par un bon climat et la participation active des élèves.

Un spectacle de magie sera présenté la semaine prochaine pour l'ensemble des élèves.

#### 3.4.2 Enseignants

Les enseignants soulignent, à l'instar de la direction, une rentrée marquée par l'énergie et l'enthousiasme des élèves. La rentrée progressive des groupes de 4 et 5 ans s'est déroulée de façon harmonieuse, favorisant une intégration en douceur et une adaptation positive au milieu scolaire.

#### 3.4.3 Service de garde

Le service de garde dispose de tout son personnel. Des éducatrices d'expérience pour les groupes de 4 et 5 ans se sont jointes à l'équipe, contribuant ainsi à renforcer l'accompagnement offert aux plus jeunes.

### **3.4.3 Organisme de participation des parents (OPP)**

Le BBQ du 18 juin dernier a été un succès, avec un très haut taux de participation, témoignant de l'engagement positif de la communauté scolaire. Mme Perrier note toutefois qu'une pénurie de hot-dogs a été observée en raison de la forte affluence.

## **3.5 Mises à jour du Centre de services scolaire**

### **3.51. Représentante au comité de parents**

Aucune rencontre du comité de parents n'a eu lieu depuis le dernier conseil d'établissement. Aucun fait nouveau n'est donc à rapporter.

### **3.5.2 Représentante au comité CSSEHDAA**

Sans objet.

## **4. Varia**

Sans objet.

## **5. Levée de la séance**

Sur proposition de Justine Noël et appuyé par Cindy Perrier, il est résolu d'approver la levée de la séance à 19h51.

**CE24-25-60**